

HORAIRES DU SANCTUAIRE

Ouverture du sanctuaire de 8h30 à 19h

Messes à 9h30, 11h et 18h

Laudes à 9h - Chapelet à 15h30

Vêpres à 17h30 semaine,
à 16h le dimanche

(suivies d'une procession du Saint-Sacrement)

Chemin de Croix

Tous les vendredis, à 14h30, dans le cloître

Permanence de Confessions

de 10h à 12h et de 16h à 18h

Tous les jours, sauf dimanche matin. Lundi 10h/10h45

Adoration Eucharistique Perpétuelle

A l'oratoire Saint-Joachim

Messes le 1^{er} dimanche du mois

(chapelle de l'Immaculée)

► En langue bretonne à 10h30

ALLUMER UNE NEUVAIN

Pour les personnes ne pouvant venir à la basilique, il est possible de faire brûler une veilleuse ou neuvaine, et de communiquer votre intention de prière (sainteanne-sanctuaire.com).

UN LIEU D'ÉCOUTE

Vous voudriez parler d'un souci familial, professionnel, relationnel, de la foi chrétienne, d'une joie que vous ne savez pas à qui partager, d'une décision à prendre, d'une violence ou d'une tristesse ?

Permanence salle Nicolazic :

► le mercredi de 14h30 à 17h30

► le samedi de 10h à 12h

MUSIQUE LITURGIQUE

L'Académie de Musique et d'Arts Sacrés coordonne la musique liturgique pour le sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray (dispositifs et œuvres chantées sur le site internet).

ANNONCES

LES PARDONS DE L'ÉTÉ

Dimanche 10 juillet : pardon de St Thuriau, Plumergat : messe à 11h à l'église avec sacrement des malades suivi d'un repas partagé.

Dimanche 24 juillet : pardon de St Quirin, Brec'h : messe à 11h messe à la chapelle.

Mardi 26 juillet : Grand Pardon de Ste Anne d'Auray : Grand messe à 10h30.

Dimanche 31 juillet : pardon de Ste Julitte et St Cyr : messe à 11h à Lanvin (pas de messe à l'église de Plumergat)..

MIEL DU JUBILÉ

Une nouvelle production de miel du sanctuaire est à retrouver au *Magasin de la basilique*.

SANCTUAIRE
DE SAINTE-ANNE
D'AURAY SANTUAL
SANTEZ-ANNA-GWENED

Dimanche 10 juillet 2022

15^{ème} dimanche du temps ordinaire

Un sanctuaire pour l'art de transmettre la foi
en route vers l'écologie intégrale

« Communauté de paroisses »

La visite pastorale de notre évêque des paroisses du Pays d'Auray ainsi que du sanctuaire s'est achevée. Ainsi notre évêque a fait quasiment le tour de l'ensemble du diocèse avec le souci d'un redéploiement pastoral qui tienne compte et de l'état de nos communautés, et de leurs capacités à être témoin de l'Évangile dans un territoire donné. Au fond une question nous est posée : comment nos communautés sont-elles des communautés de « disciples missionnaires » en favorisant, au maximum, la proximité ? Certaines paroisses resteront telles quelles « paroisses de plein droit », d'autres vont s'unir pour former « un ensemble paroissial, une seule paroisse avec plusieurs clochers », d'autres enfin vont s'associer dans une « communauté de paroisses ».

Pour Brec'h, Mériadec, Plumergat et Sainte-Anne, c'est cette dernière proposition qui a été retenue. Nous formons donc une communauté de paroisses au sein du nouveau doyenné d'Auray. Cela signifie que nos quatre paroisses restent des paroisses de plein droit avec une même équipe de prêtres à son service et un lien privilégié avec le doyenné d'Auray dans le cadre du diocèse de Vannes (le Morbihan). A tous les niveaux, nous devons favoriser la communion, la fraternité pour être des disciples missionnaires, de ces disciples qui aiment à se retrouver pour

l'Eucharistie paroissiale qui nourrit leur vie de foi personnelle et communautaire. « *L'Eucharistie est la source et le sommet de toute vie chrétienne* » ne cesse de répéter le concile Vatican II. Partage de la Parole de Dieu et Eucharistie sont les fondements de toute communauté chrétienne pour qu'elle soit un lieu de prière, de partage de la Parole de Dieu et de solidarité. Alors, elle sera vraiment missionnaire. Une paroisse qui n'intégrerait pas cette dimension est appelée à mourir. Au-delà du redéploiement pastoral, voilà les grandes questions qui nous sont posées ! Et cela dans la fraternité ! Ces visites pastorales qui ont voulu mettre en avant l'importance de la proximité et la réflexion (voulue par le pape François) sur l'Église toute entière synodale invitent chacun des paroissiens à se sentir appelé à être un « disciple missionnaire » là où il vit, dans sa paroisse (cela renvoie les pèlerins de Ste Anne à leur propre paroisse...). Au fond je le dirais autrement. Le « curé de paroisse » (de curare : avoir soin) a comme charge d'avoir soin de la paroisse qui lui est confiée. Aujourd'hui, c'est chaque fidèle qui, d'une certaine manière, doit avoir soin des paroissiens du lieu où il vit, de ceux qui viennent à l'église et surtout de ceux qui n'y viennent pas. La paroisse, ou mieux la fraternité paroissiale, c'est tous ensemble !

P. Gwenaël Maurey

